

9 Juin 2020



IllikoTexto

Vous avez un nouveau message du SNUP

COSOG : « le VRAI du faux », le SNUP vous dit TOUT !

C'est sur la route de la crise sanitaire que le VELO électrique est sorti de piste... Une proposition dont le **timing est mauvais**.

Penser pour autant que **le SNUP** est contre l'idée de la promotion du transport vert est un raccourci rapide et trop facile.

Nous tenons à rappeler que nous nous sommes **abstenus** au Conseil d'Administration (CA) du COSOG du 26 mai 2020, rien de plus, rien de moins.



*Mais pour mieux comprendre la position tenue par **le SNUP**, des clarifications s'imposent...*

A

1

Faisons le point sur *la forme*

V

- En choisissant de communiquer le 11 mai 2020 sur la participation du COSOG à l'acquisition d'un vélo électrique, **l'UNSA n'a pas suivi l'ordre des choses...**

Nous n'irons pas jusqu'à dire qu'il y a eu une volonté de forcer la main mais il est évident que dans la tête d'une partie des agents, **cette proposition a été perçue comme une nouvelle prestation** alors que celle-ci n'avait même **pas encore été soumise au Conseil d'Administration (CA)** du COSOG du 26 mai 2020.

Malgré son score de plus de 30% aux dernières élections, l'UNSA ne peut se soustraire au fonctionnement de la démocratie : **cette organisation syndicale ne peut pas faire cavalier seul en faisant l'impasse sur les instances délibératives** ! Pour être votée, une loi ne doit-elle pas faire l'objet d'une consultation au Parlement ? **Alors entre précipitation et excès de confiance, à vous de juger...**

- Assimiler une abstention à un vote « contre » est une déformation de la réalité de la part de l'UNSA. Ce moyen traduit clairement la volonté de démontrer que **le SNUP** et l'ensemble des autres organisations syndicales qui se sont abstenues au CA du 26 mai 2020 sont contre le vélo électrique et par association, contre l'écologie.

Sauf que s'abstenir, c'est se donner le temps de la réflexion, ce n'est en aucun cas refuser. Plutôt que d'essayer de comprendre les raisons qui ont conduit la majorité à ne pas se prononcer favorablement et d'apporter des solutions, l'UNSA préfère désinformer. **Face à une situation exceptionnelle, le SNUP reste sensé !**

2

Faisons le point sur le fond

- La proposition est certes pertinente car elle répond à un besoin grandissant mais elle ne relève pas du champ de compétences du COSOG.

Il s'agit de financer l'acquisition d'un moyen de transport permettant à l'agent de relier son domicile à son lieu de travail. La Direction ne s'y est d'ailleurs pas trompée et a ouvert des discussions dans le cadre de la négociation sur la Qualité de Vie au Travail (QVT).

Au regard du coût d'un vélo électrique (2 000 euros en moyenne), **le SNUP estime que l'employeur doit être en première ligne pour favoriser la promotion de la QVT des agents ! La CDC a les moyens d'offrir une participation bien supérieure à la proposition de 100 € de l'UNSA !**

Mais par son attitude clientéliste, l'UNSA a hypothéqué nos chances de voir la Direction prendre la bonne direction... La représentante de la CDC au CA du COSOG du 26 mai a ainsi sauté sur l'opportunité pour marquer son soutien alors que traditionnellement elle ne prend pas part aux propositions.

C'est pour cela que le COSOG ne doit pas se substituer à l'employeur et qu'il ne faut pas jouer à un jeu dangereux au moment où les acquis sociaux sont de plus en plus remis en question !

- A vouloir s'inscrire dans une démarche inopportune pour répondre à un guide de campagne, on en vient à perdre la raison. **Pourquoi se cantonner au vélo électrique quand on se revendique « vert » ? Les agents venant travailler en vélo « classique » ne sont-ils pas plus vertueux ?**

Plutôt que de vouloir dicter les choses, **le SNUP** préfère se recentrer **sur l'essentiel** pour satisfaire **la volonté du plus grand nombre** et tenir **des revendications communes à tous les syndicats.**

Oui les ressources du COSOG ne sont pas illimitées, il faut faire des choix !

Le SNUP privilégiera l'aide aux loisirs, nous voulons augmenter les chèques vacances. Nous tenons juste à rappeler que si l'exercice 2020 sera singulier du fait de la crise sanitaire et de son impact sur les voyages, **la perte constatée par le COSOG en 2019 s'élève à -1,2 M€** et viendra obérer les réserves (4,6 M€ avant imputation du résultat).

Pour mémoire, une augmentation des chèques vacances de l'ordre de 100 € comme promise par l'UNSA durant sa campagne se traduira par une dépense supplémentaire de 600 000 €...

Les équilibres pourraient devenir précaires si les décisions ne sont pas réfléchies.

Mais rassurez-vous le SNUP est un syndicat responsable !

Le SNUP contre la création du KIOSQUE

Nous voulions la mise en place **d'une coopérative** comme au ministère de l'Economie et des Finances, en cohérence avec la pétition intersyndicale que nous avons mise en place en 2018 et qui avait recueilli une large adhésion de la part des agents. Effectivement, par l'acquittement d'une petite cotisation, les personnels auraient pu bénéficier **de produits à prix coûtant**... ce qui ne sera pas le cas avec le kiosque où l'AGR prendra une marge et, in fine, cela se répercutera par des tarifications plus élevées.

De plus, **le SNUP** estime ne pas avoir reçu de garanties suffisantes sur l'emploi, c'est-à-dire sur le sort des agents de la SVD qui seront... absorbés par l'association Kiosque.

Enfin, la création du kiosque constitue **un risque** pour les accueils COSOG qui pourraient avoir vocation à disparaître. Et si cela venait malheureusement à arriver, ce serait **tous les moyens alloués au COSOG qui pourraient être revus à la baisse** y compris la participation financière octroyée par la CDC. *Autrement dit, les prestations qui sont aujourd'hui assurées pourraient demain ne plus l'être...*

Le SNUP pour l'équité pour tous les enfants !

L'article L131-1 du Code de l'éducation impose désormais une obligation d'instruction des enfants dont l'âge est compris entre 3 et 16 ans.

C'est par souci **d'équité** pour tous les enfants scolarisés que **le SNUP a voté OUI** pour une subvention de rentrée scolaire à destination **des enfants de 3 à 5 ans** au même titre que tous les autres enfants scolarisés. Notre volonté est de mettre les enfants sur le même pied d'égalité pour un bon départ.

Malheureusement cette préoccupation n'est pas forcément partagée par tous... L'UNSA voyait en cette disposition une dépense superflue de 20 000 € !

**Le SNUP défend les intérêts
du personnel et il vous doit
la vérité.**



**C'est cela la
SNUP Attitude !**